

Guide de candidature au concours de plans d'affaires

En-têtes :

Vous êtes une start-up, une PME établie ou une grande entreprise du secteur solaire hors réseau ? Participez au concours de business plans ROGEAP pour les entreprises solaires innovantes

Rejoins Projet Régional d'Accès à l'Electricité Hors Réseau (ROGEAP) dans la fourniture de solutions hors réseau et la réalisation d'un accès universel à des services électriques durables d'ici 2030.

À propos de ROGEAPPFM

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) met en place une Facilité de soutien à l'entrepreneuriat (FSE) et une Facilité de soutien financier (FSF) pour le secteur privé dans le cadre du Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP). ROGEAP est financé par la Banque mondiale, le Fonds pour les technologies propres (CTF) et la Direction générale de la coopération internationale (DGIS) du gouvernement des Pays-Bas. Le ROGEAP est mis en œuvre par la CEDEAO et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

L'objectif du ROGEAP est d'accroître l'accès aux services électriques durables dans les quinze pays membres de la CEDEAO¹ et quatre pays sahéliens (à savoir le Cameroun, le Tchad, la Mauritanie et la République centrafricaine). ROGEAP améliorera l'accès à l'énergie durable en créant un marché régional pour les produits solaires hors réseau et en soutenant les différentes parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur.

À propos du concours :

Les PME solaires autonomes aux plans d'affaires prometteurs et innovants peuvent, grâce au concours de plans d'affaires, bénéficier d'un bootcamp d'une semaine, d'une participation et d'un pitch au forum régional de l'ESEF et de subventions allant jusqu'à 10 000 \$. Dans le cadre du programme, dans les composantes 1C et 1D, les PME solaires autonomes dotées d'un plan d'affaires prometteur peuvent également accéder à un mécanisme de subvention avec des subventions allant jusqu'à 25 000 \$ pour les start-ups et jusqu'à 250 000 \$ pour l'expansion des PME existantes.

Objectifs du concours de plans d'affaires

L'objectif global est de stimuler un marché hors réseau durable dans les pays du projet en soutenant des idées commerciales solaires uniques et innovantes.

Les objectifs du Concours de Business Plan sont :

- Stimuler le développement de l'innovation au sein des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur de l'électrification hors réseau.

¹Les pays membres de la CEDEAO sont la République du Bénin, la République du Cap-Vert, le Burkina Faso, la République de Côte d'Ivoire, la République islamique de Gambie, la République du Ghana, la République de Guinée, la Guinée-Bissau, la République du Libéria, la République du Mali, la République du Niger, du Nigéria, de la République du Sénégal, de la République de Sierra Leone et de la République du Togo.

- Faciliter l'accès à d'autres programmes de soutien financier et technique du ROGEAP ou à des investissements de suivi.
- Promouvoir et soutenir les PME durables, sensibles au genre, sociales et environnementales dans le secteur solaire hors réseau.
- Encourager les entrepreneurs, les startups et les innovateurs à développer des solutions innovantes d'électrification hors réseau capables de répondre aux besoins énergétiques des communautés éloignées ou mal desservies.
- Identifier et présenter des idées commerciales et des entreprises prometteuses qui ont le potentiel d'avoir un impact significatif sur l'électrification hors réseau, que ce soit par l'innovation technologique, l'innovation du modèle commercial ou les deux.
- Offrir aux participants des opportunités de bootcamp pour le renforcement des capacités, le mentorat et le réseautage afin de renforcer leurs compétences entrepreneuriales, d'affiner leurs modèles commerciaux et d'améliorer leurs chances de réussite.
- Faciliter la collaboration et les partenariats entre entrepreneurs, investisseurs, décideurs politiques et autres parties prenantes de l'écosystème de l'électrification hors réseau.
- Attirer les investissements et le financement pour des projets d'électrification hors réseau en présentant des opportunités d'investissement viables et en mettant en relation les entrepreneurs avec des investisseurs potentiels, notamment des investisseurs en capital-risque, des investisseurs d'impact et des institutions de financement du développement.

ÉTAPES DE DEMANDE

-Visitez www.rogeappfm.org et Consultez le processus et les conditions d'éligibilité.

-Inscrivez-vous via le formulaire de candidature au concours de business plan sur le site internet

- Les candidats retenus sont invités à soumettre une proposition complète et un argumentaire. Les entreprises qui satisfont aux exigences techniques et en matière d'équité seront invitées à un bootcamp.

-Les participants retenus seront aidés à présenter leur projet à Forum régional de la CEDEAO sur l'énergie durable (ESEF) en Côte d'Ivoire

Caractéristiques et format du Concours de Plan d'Affaires

Tableau : Directives de mise en œuvre du Concours de Plans d'Affaires ROGEAP

Admissibilité critères	<ul style="list-style-type: none"> -PME solaire autonome de stade 1 ou 2 (voir l'annexe 2 pour les critères de stade des PME). -Propriétaire d'entreprise qui est citoyen d'un pays ROGEAP ou qui possède une entreprise enregistrée localement². - Les candidats doivent être des entrepreneurs et/ou des PME issus des pays éligibles au ROGEAP. - Présenter un plan d'affaires pour se lancer dans le secteur solaire hors réseau. Entreprise enregistrée localement dans les pays éligibles au ROGEAP. Pas de lien direct avec les activités de la liste d'exclusion de la BOAD (voir annexe 1) Doit être disposé à se conformer aux garanties environnementales et sociales -Être disposé à rendre compte des performances pendant la période de la phase du projet ROGEAP
Prix	<p>Phase 1 : un bootcamp régional d'une semaine.</p> <p>Phase 2 : Programme d'assistance technique</p>

²Les pays seront limités aux 13 pays éligibles au soutien via DGIS et CFT :

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Libéria, Sierra Leone, Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie et Niger. Ce groupe peut être étendu si des protocoles d'accord supplémentaires avec des donateurs sont conclus.

	<p>Phase 3 : Prix</p> <p>Trois prix seront décernés lors du Concours de Plans d'Affaires : 1er Prix : 10 000\$ 2e prix : 5 000 \$ 3e prix : 2 500 \$</p> <p>Prix de péréquation supplémentaire à la meilleure concurrente principale : 5 000 \$</p>
Sélection critères	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer aux politiques nationales d'énergie solaire et renouvelable hors réseau, en adoptant des normes de qualité régionales et des cadres d'assurance qualité pour les systèmes solaires autonomes. • Démontrer les considérations de genre, l'impact ou l'intégration. • Création d'emplois sur des marchés difficiles. • Approche innovative • Opportunité de marché évidente • Modèle commercial réalisable • Évolutif avec un potentiel de croissance réaliste • Avoir une équipe – pas un solopreneur • L'entreprise est financièrement viable • Conformité aux certifications • D'autres considérations telles que l'équilibre du portefeuille, la géographie, la technologie, les modèles commerciaux, etc. seront prises en compte
Décaissement calendrier	<p>Un seul décaissement par virement bancaire sur un compte bancaire de la PME bénéficiaire pour les lauréats de la phase 3.</p>
Sont multiples prix possible	<ul style="list-style-type: none"> -Maximum une récompense par PME au ROGEAP -Les PME non récompensées peuvent à nouveau participer à un prochain concours. -Les gagnants peuvent participer à d'autres programmes de subventions, de financement et de soutien technique du ROGEAP et sont même invités à le faire.

PAYS ÉLIGIBLES

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sierra Leone, République centrafricaine

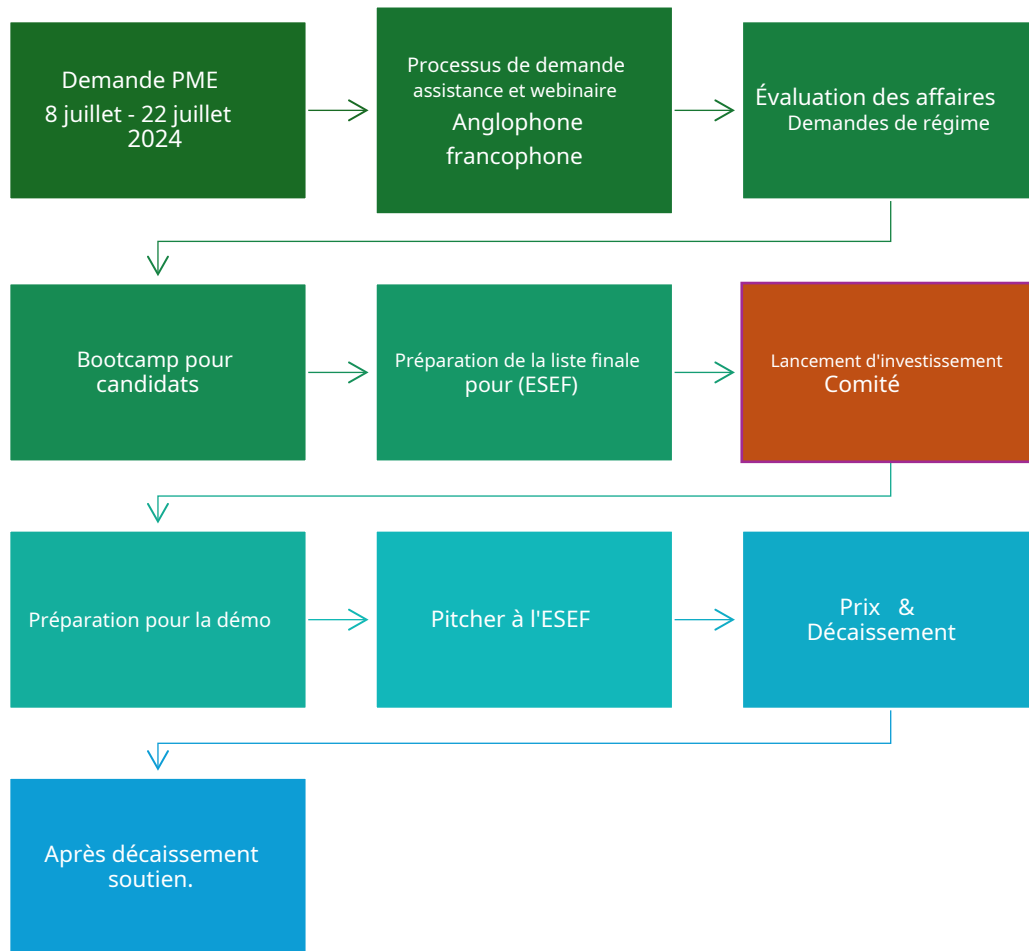
CALENDRIER DE DEMANDE : 1st – 22^{sd} juillet 2024

CONTACT

www.rogeappfm.org

info@rogeappfm.org

FLUX DE PROCESSUS D'ACTIVITÉ DE CONCOURS DE PLAN D'AFFAIRES pour les candidats



UTILISATION ADMISSIBLE DES FONDS

Aucune condition d'utilisation n'est liée à la subvention reçue, sauf qu'elle doit être utilisée dans le but d'étendre l'offre du marché solaire hors réseau. après le décaissement, le reporting pour le suivi de l'impact reste requis.

- 💡 Inventaire (stock à épuiser) ou échantillons de produits : les systèmes solaires hors réseau (lanternes & SHS) sont des produits d'une capacité de 350 Wc ou moins et approuvés par la certification VeraSol ou la norme IEC/TS 62257-9-8 adoptée par la CEDEAO.
- 💡 Matériel et petit équipement (ordinateurs, téléphones, paiement à l'utilisation, etc.)
- 💡 Logiciels (comptabilité, paiement à l'utilisation, etc.)
- 💡 Salaires du personnel lié au projet et honoraires des consultants (<30% du budget)
- 💡 Certification, droits d'auteur, brevets et autres permis
- 💡 Coûts de communication et de marketing, de vente et de distribution de sensibilisation des consommateurs pour la promotion de la technologie, du produit ou du service



Autres dépenses directement liées à l'exécution du Projet et approuvées par le CI (<20% du budget)



Études d'entrée/faisabilité sur le marché, conseils juridiques à l'entrée, soutien fiscal

UTILISATION INÉLIGIBLE DES FONDS ROGEAP



Articles déjà financés par une autre subvention, un autre programme ou une



autre institution Dépenses bancaires et de change, pertes, frais et pénalités



Paiement en espèces



D'autres restrictions de la Banque mondiale s'appliquent